

## SPPPY – Commission environnement-santé

### Relevé de décisions

26 janvier 2023 – salle 356

#### Participants :

- Pierre-Louis SERRERO, association Civipole
- Corinne CASTEL, Agence Régionale de Santé DD38
- Corinne THIEVENT, Animatrice SPPPY, UD Isère

#### Excusés :

- Nathalie RUBIN, cheffe du service Santé environnementale ville de Grenoble, co-animatrice de la commission
- Odile SENNERET, chargée de mission actions sociales, Ville de Meylan
- Jacqueline COLLARD, SERA
- Chantal Gehin, FNE Isère
- Nicolas VIGIER ATMO Auvergne Rhône Alpes
- Jean-Paul BIESSY, Graine

#### Ordre du jour :

- Bilan des actions 2022 et programme 2023
- Sujets d'actualités (PPA 3 Grenoble Alpes Dauphiné et Etude de zone)

**Pièce Jointe : la lettre environnement santé 2022 sur le bruit.**

#### **I - Bilan des actions 2022 et programme 2023**

- La lettre environnement santé 2022 a porté sur le bruit et a été diffusée pendant l'été 2022. Elle est en PJ au présent relevé de décisions.
- La conférence sur le bruit initialement prévue à l'automne 2022 n'a pas pu être organisée (arrêt de travail de Corinne Thievent mi-août à novembre).
- Il paraît important de relancer la dynamique de la commission et d'élargir les invitations aux communes et EPCI du territoire du SPPPY. Ce point sera également abordé à la plénière du SPPPY prévue au premier trimestre 2023.
- M. SERRERO indique que les travaux de la commission environnement santé sont importants et intéressants mais souvent peu/mal connus. Il invite donc à chercher de nouveaux acteurs et relais dans les communes et les EPCI. Pour GAM, il conseille de contacter Salima Djidal. Le CD 38 est également à relancer, ainsi que la région.
- Corinne CASTEL indique que la réglementation sur la qualité de l'air intérieur a évolué fin 2022 pour améliorer la pertinence de la surveillance, afin de l'adapter aux évolutions d'occupation ou de travaux dans les bâtiments. Cela pourrait constituer la matière première pour la lettre environnement santé de 2023 et également faire l'objet de la conférence à l'automne. Le contact ARS pour cette thématique est M. Giraudeau. A noter également qu'une enquête régionale a été engagée par l'ARS et la DDT, destinée à établir un état des lieux de la connaissance et de l'application du dispositif de surveillance de la qualité de l'air et identifier les besoins des territoires. L'enquête est réalisée par voie électronique entre le 31 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2023 et concerne 970 gestionnaires en Isère dont 53% gèrent des ERP situés sur le territoire du SPPPY. La synthèse de cette enquête sera effectuée par l'ARS au cours du premier semestre 2023, elle permettra à l'ensemble des services de définir un plan d'actions pour définir les modalités d'un accompagnement territorialisé.
- Corinne CASTEL enverra donc un-projet de texte à intégrer dans la lettre environnement santé (objectif publication lettre juin 2023). Et la conférence sur cette même thématique est prévue pour septembre/octobre 2023. Cela sera validé en plénière du SPPPY.

#### **II – Sujets d'actualité**

**-Le PPA 3 Grenoble Alpes Dauphiné** (Toutes les informations (contenu, dossier de presse...) sont sur le site internet du SPPPY dans l'onglet actualités).

Après sa validation en comité de pilotage le 18 novembre 2022, le troisième PPA de Grenoble Alpes Dauphiné a été officiellement adopté vendredi 16 décembre 2022, en préfecture de l'Isère. L'arrêté approuvant ce PPA a été signé en préfecture de l'Isère, en présence de nombreux élus du territoire et des partenaires de la démarche d'élaboration qui a duré près de 2 ans. Ce troisième PPA intègre au total 32 actions regroupées en six grandes thématiques :

1. Industrie & BTP,
2. Résidentiel-Tertiaire,
3. Agriculture,

4. Mobilités-urbanisme,
5. Transversal,
6. Communication.

Il regroupe à la fois des actions qui feront l'objet d'actes réglementaires spécifiques, des mesures à déployer de façon volontaire par les parties prenantes ou encore des actions de communication et de sensibilisation. Il concerne 297 communes et plus de 850 000 habitants dans 8 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : Grenoble-Alpes-Métropole, le Grésivaudan, le Pays Voironnais, Bièvre Est, Bièvre Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère, le Trièves et Vals du Dauphiné

La nouvelle gouvernance va se mettre en place au printemps 2023 avec plusieurs niveaux :

- > le bureau
- > les commissions thématiques
- > un comité de pilotage et un comité plénier.

Cette nouvelle organisation, le planning et les premiers résultats seront présentés à la plénière du SPPPY.

#### **- L'étude de zone du sud grenoblois ....**

Les résultats définitifs de l'étude de zone ainsi que les recommandations sanitaires (dans 3 zones) ont été officiellement diffusées via un Communiqué de presse du préfet de l'Isère en fin décembre 2022.

Les recommandations sont en PJ du présent compte rendu et en ligne sur le site internet du SPPPY.

La prochaine réunion de la commission environnement santé du SPPPY sera fixée après la réunion plénière et avant l'été 2023 (sur la base d'un projet de la lettre environnement santé sur la qualité de l'air intérieur).